



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

POM : Polynésie française

Question écrite n° 103675

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur la production de perles de Tahiti en Polynésie française. En effet, cette production de perles a atteint un niveau de très grande qualité, reconnue au niveau international, plus que celles produites dans le Sud-Est asiatique et dans d'autres pays du Pacifique ou de l'océan-Indien. Dès lors, il conviendrait de mieux faire connaître cette renommée spécifique de la perle de Tahiti en assurant la promotion et l'organisation d'expositions d'apparat et de prestige, conjointement à des présentations de la mode et de la joaillerie françaises. L'un des pionniers de cette production perlière de très grande qualité, M. Robert Wan a montré le chemin qu'il conviendrait de promouvoir pour renforcer l'image de la perle de Tahiti et aussi de la Polynésie française. Une action spécifique avec sa collègue chargée du commerce extérieur, pourrait ainsi être promue, très utilement, à travers le monde. Il lui demande donc s'il compte répondre positivement à cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103675

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** outre-mer

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 septembre 2006, page 9520